

Ministère d'Etat.

Beaux-Arts.

Sommaire.

Académie Impériale
de France à Rome.

Exercice 1856.

Compte Général.

Approbation.

365
Paris, le 6 Juillet 1857.

Monsieur le Directeur, j'ai l'honneur de vous annoncer que je viens d'approuver définitivement votre Compte Général des Recettes et Dépenses de l'Académie Impériale de France à Rome pendant l'Exercice 1856, et que ce compte vient d'être transmis au Trésor public, avec les diverses pièces complémentaires qui l'accompagnent, pour être rattaché aux ordonnances de paiement délivrées au nom du Caissier-payeur central à titre de remboursement des avances faites sur les fonds de l'Exercice 1856, pour le service de l'Académie, par M. le Payeur du Corps Expéditionnaire français, en Italie.

Je vous transmets, ci-joint, une expédition du dit compte revêtue de mon approbation.

Agreez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre d'Etat,
Lucien Rey

M. Schnetz, Directeur de l'Académie Impériale de France
à Rome.